

PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU SURINAME

Monsieur le Président,

La délégation sénégalaise remercie Son Excellence ... pour la qualité de la présentation du rapport national au titre de cette 25^{eme} session.

Ma délégation voudrait se féliciter des actes posés par les Autorités Surinamaises qui s'inscrivent dans la dynamique de l'application effective des recommandations acceptées, lors de leur dernier passage à EPU, en 2011. Au titre de ces mesures figurent, entre autres, l'abolition de la peine de mort, la révision, en 2014, par l'Assemblée nationale, de la loi sur la nationalité, en vue de corriger les inégalités entre homme et femme; la gratuité des soins de santé accordée aux enfants jusqu'à l'âge de 16 ans ainsi que d'autres initiatives destinées à promouvoir les droits des femmes.

Tout en réitérant sa reconnaissance au Gouvernement du Suriname pour son engagement en faveur de la défense universelle des droits humains, le Sénégal voudrait formuler les recommandations, ci-après.

- élaborer une politique sanitaire nationale afin de réduire le taux élevé de mortalité maternelle ;
- améliorer les conditions de détention carcérale ;

Enfin, le Sénégal souhaite plein succès au Suriname dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU et invite la Communauté internationale à lui apporter son soutien technique et financier.